

Ce document, imprimé le 18-08-2022, provient du site de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (www.uvcw.be).

Les textes, illustrations, données, bases de données, logiciels, noms, appellations commerciales et noms de domaines, marques et logos sont protégés par des droits de propriété intellectuelle.

Plus d'informations à l'adresse www.uvcw.be/info/politique-confidentialite

Actualité

Environnement

L'ambrosie : une nouvelle menace à surveiller !

Mis en ligne le 18 Août 2022

Les espèces envahissantes exotiques sont une des principales causes d'érosion de la biodiversité. Plusieurs sont déjà présentes en Wallonie, notamment la Balsamine de l'Himalaya, les renouées asiatiques ou bien la Berce du Caucase. L'ambrosie à feuilles d'armoise est une nouvelle espèce exotique envahissante qui fait son apparition peu à peu en Belgique. Cette plante est un cas préoccupant car elle représente un danger pour la santé. En effet, le pollen de l'ambrosie à feuilles d'armoise, très facilement diffusable par le vent, possède des propriétés très allergènes et peut rendre allergique au pollen une personne non-sensible initialement !

Une seule plante, désastreuses conséquences

L'ambrosie à feuilles d'armoise, originaire d'Amérique du Nord, est déjà très présente dans le sud de la France et dans les pays de l'Est (particulièrement en Hongrie). Dans ces pays, elle est une adventice de culture de printemps, on la retrouve notamment dans les cultures de tournesol où elle provoque des ravages. De plus, au niveau sanitaire elle provoque de gros problèmes de qualité de l'air lié au pollen.

En France, le coût de la prise en charge médicale se situe entre 59 et 186 millions d'euros par an. En termes de pertes de production, il se situe entre 10 millions et 30 millions d'euros par an. En globalité, pour la France, l'ambrosie à feuilles d'armoise cause entre 346 et 438 millions d'euros par an.

Et en Belgique ?

Bien que l'ambrosie soit encore peu répandue en Belgique, on retrouve cette plante partout en région wallonne à l'exception des Hautes Ardennes. On retrouve des graines d'ambrosies à feuilles d'armoise dans les mélanges de graines pour oiseaux. Ainsi, plus de la moitié des populations trouvées en région wallonne se situaient près d'un site de nourrissage d'oiseaux : des poulaillers, des mangeoires pour oiseaux ou bien des friches et des bandes fleuries.

En effet, sa principale source d'introduction et de dispersion est l'homme. La contamination des mélanges de graines que l'on trouve en magasin pour les oiseaux (volailles ou oiseaux sauvages) est un des principaux vecteurs d'introduction. D'autres vecteurs peuvent influencer sur l'arrivée de la plante, tels que les transports de terres contenant des graines, la perturbation du milieu, les machines agricoles, les mélanges de semences de fleurs etc...

Comment agir sur la plante ?

Une stratégie existe déjà pour gérer les espèces envahissantes exotiques : la convention sur la diversité biologique, qui définit une « une approche en trois phases ». Cette approche établit un fondement aux mesures concernant les espèces exotiques envahissantes. Elle se décompose en trois phases : la prévention ; la détection et l'éradication. La prévention permet ainsi d'éviter les catastrophes : l'implantation de nouvelles espèces exotiques envahissantes sont gérées avant l'arrivée des problèmes !

La plante fleurit en août et produit ses graines à l'automne. Ses graines ont la particularité de survivre une dizaine d'années dans le sol. La longue longévité des graines représente un certain coût pour la lutte et une surveillance des populations émergentes sur plusieurs années pour éviter des résurgences de l'ambrosie.

Son aire de répartition s'agrandit au fil de sa propagation et du climat qui lui est favorable et la région wallonne possède un fort risque d'invasion à l'Ambrosie à feuilles d'armoise. La vigilance et la prévention permettraient d'éviter un scénario similaire à celui du sud de la France et d'épargner plusieurs millions d'euros de dépenses à gérer la plante et en termes de santé.

L'arrachage manuel systématique avant la floraison et apparition des graines est le principal moyen mis en œuvre pour éviter sa propagation.

Suivre la plante et la gérer : les missions de l'Observatoire wallon des ambrosies

C'est sur ces problématiques que l'observatoire wallon des ambrosies a été créé, financé par la Cellule environnement-santé du Service public de Wallonie. Ses missions : informer et sensibiliser sur l'ambrosie à feuilles d'armoises sur ses dangers, faire l'état des lieux de la présence des populations dans la région Wallonne et faire des propositions de stratégies de gestion et coordination de chantiers de lutte tout en utilisant la science participative. En 2021, ce sont 37 populations d'ambrosies à feuilles d'armoise qui ont été recensées dans la région Wallonne sur un total de 2960 plantes arrachées.

Comment aider l'observatoire wallon des ambrosies ? Dans le cas où vous avez trouvé une nouvelle population d'ambrosie vous pouvez informer l'observatoire via les plateformes d'encodage comme [iNaturalist](#), [Observation.be](#), l'enquête [EEE du DEMNA](#) ou bien directement par l'e-mail de l'observatoire (owa@uliege.be) !

La formation d'observateur et la sensibilisation des responsables communaux est aussi un critère de réussite pour la gestion de la plante qui est non-négligeable ! Nombreux seront les acteurs informés, plus le champ d'action sera développé et la propagation de l'ambrosie à feuilles d'armoise sera contenue.

Plus d'informations sont disponibles sur [le site web](#) de l'Observatoire Wallon des Ambrosies et sur sa [page Facebook](#).

L'auteur

Observatoire Wallon des Ambrosies

[» Voir plus](#)